

The Bambuck Times

Edition Spéciale : Bulletin N°2

Baccalauréat et Diplôme National du Brevet : Deux vieilles institutions

Petite histoire du Baccalauréat

Le baccalauréat provient du latin « bacca laurea » qui signifie couronne de lauriers. Pendant l'antiquité, la couronne de lauriers est le couvre-chef des héros.

Il date du XIVe siècle et réunit à cette époque quatre filières : théologie, médecine, droit et arts.

Il n'est alors réservé qu'aux garçons de la haute bourgeoisie. Il faudra attendre 1861, pour que les femmes obtiennent le droit de se présenter à cet examen.

Après la Révolution Française, les universités sont fermées et le baccalauréat est suspendu.

De Napoléon à Jules Ferry

Il faudra attendre 1808, pour que Napoléon instaure la première version du baccalauréat, qui devient le diplôme d'Etat que l'on connaît aujourd'hui.

A cette date, on ne subit que des épreuves orales. Les premières épreuves écrites datent de 1829. Les notes n'existent pas encore, et les admis sont désignés par des mentions variant de « Mention Très Bien à Mention Mal »

A la fin du XIXe siècle, Jules Ferry va entreprendre une vraie réforme du baccalauréat :

-les oraux seront alors remplacés par des sujets d'histoire et de français.

-en 1890, il établit le système de notation allant de 00 à 20 points.

-en 1901, tricher au bac devient un délit répréhensible par la loi.

Un passeport pour l'Université

Aujourd'hui le baccalauréat s'est popularisé, il est devenu un certificat qui valide la fin des études secondaires et ouvre l'accès à l'enseignement supérieur.

En 2021, les séries S, L et ES n'existeront plus, et les élèves pourront choisir leur spécialisation dès la classe de première. Cependant, le socle commun des enseignements généraux, comme le français, la philosophie, existera encore, et le contrôle continu sera pris en compte.

Bac 2020 : une version quelque peu revisitée

Cette année, les 740 000 élèves de Terminale, ne pourront pas passer les épreuves dans les conditions normales. Ils seront donc évalués uniquement sur le principe du contrôle continu, c'est-à-dire des notes obtenues pendant l'année scolaire. Il n'y aura ni épreuves écrites, ni épreuves orales. Les notes obtenues pendant le confinement, ne seront pas prises en compte.

Un troisième trimestre serait envisagé à la fin du confinement prévu le 11 mai.

Nul doute que cette version 2020 fera beaucoup de déçus, car beaucoup d'élèves comptent sur le bachotage à compter du mois de mai, pour se rattraper.

S'orienter en ligne : Le confinement, c'est l'occasion de consulter des sites dédiés à l'orientation

Sélectionné pour vous par notre Psy EN : <https://padlet.com/veroduvinage/Orientation>

Mais aussi : <https://www.cidj.com>



<https://oniseptv.onisep.fr>



Le Diplôme National du Brevet : Quelques mots d'histoire.



*La remise des diplômes : Une cérémonie à l'américaine
au collège E. Bambuck*

Au XIXe siècle, les adolescents étaient souvent employés aux travaux des champs pour aider financièrement les familles. L'agriculture représentait alors l'une des activités principales, et peu d'élèves étaient scolarisés. Depuis la loi du 28 mars 1882, instaurée par Jules Ferry, l'instruction primaire pour les 6-13 ans est rendue obligatoire.

En 1986 est créé un « Certificat d'Etudes Primaires ». A l'époque, ce diplôme concernait les élèves de 12-13 ans, et marquait souvent la fin des études. Seules les compétences des

élèves dans les domaines du français et des mathématiques, étaient évaluées.

Du BEPC au Brevet des collèges

L'ancêtre du Brevet tel que l'on connaît aujourd'hui, date de 1947. Il s'agit du BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle). Il deviendra le Brevet des Collèges en 1981 et évoluera au fur et à mesure des années. Les différentes séries Technologique et Professionnelle datent de 1988, les options de 2001, les mentions et la prise en compte du stage de 2006.

Brevet 2020

Cette année, l'obtention du Brevet des Collèges est soumise à des conditions particulières, en raison du contexte sanitaire. Les mêmes modalités que celles du baccalauréat seront mises en œuvre. « *Le diplôme sera obtenu à partir des notes que les élèves auront obtenues durant les trois trimestres. Evidemment, à l'exception des notes obtenues pendant le confinement dans les disciplines concernées* » a précisé le ministre de l'Education Nationale Jean-Michel Blanquer.

Le confinement, c'est l'occasion donc, de redoubler d'efforts pour ne pas rater ce fameux troisième trimestre.

Se cultiver, se divertir pendant le confinement

Pour les très sérieux...

<https://www.logicieleducatif.fr/index-college.php>



Pour les amateurs d'Arts...

<https://www.lebonbon.fr/paris/expo/musee>



Pour les mélomanes...

<https://www.arte.tv/fr/arte-concert>



Pour les passionnés de pub...

www.culturepub.fr



Directrice de publication :

Mme V. ABANCOURT

Rédactrice:

K. BOTINO

Conception graphique :

K. BOTINO

Sources :

www.historia.fr

franceculture.fr

www.lemonde.fr

www.brevetdescolleges.fr